

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | GÉNÉRAL

N° 1, 19 juin 2024

Homologations d'urgence et utilisation de systèmes fermés

Homologations d'urgence

Cette année, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a déposé ou participé à plusieurs homologations d'urgence afin que les producteurs puissent faire face à des situations phytosanitaires exceptionnelles. Puisqu'elles sont plus nombreuses qu'à l'habitude, voici la liste complète des homologations d'urgence acceptées à ce jour et pour lesquelles le Québec a participé :

- **CORAGEN MAX** (chlorantraniliprole) dans le quinoa pour la suppression de la tisseuse de la betterave; du 4 avril 2024 au 31 octobre 2024;
- **FULLBACK 125 SC** (flutriafol) dans le houblon pour la suppression de de la brûlure phomopsienne et à halo; du 1er juin 2024 au 31 mai 2025;
- **NEALTA** (cyflumetofen) dans les fraises de serre pour la suppression du tétranyque à deux points et du tétranyque de McDaniel; du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024;
- **PALLADIUM** (cyprodinil et fludioxonil) dans les fraises de serre pour la répression de l'oïdium (*Podosphaera aphanis*); du 7 janvier 2024 au 6 janvier 2025.
- **CIMEGRA** (broflanilide) dans la culture du brocoli, chou de Bruxelles, chou pommé, chou (chinois, pé-tsai) et chou-fleur pour un traitement au sol après la plantation pour supprimer la mouche du chou; du 17 mai 2024 au 31 décembre 2024;
- **CIMEGRA** (broflanilide) dans le rutabaga et le navet pour supprimer la mouche du chou; du 21 mai 2024 au 20 mai 2025;
- **SUCCESS** (spinosad) dans le rutabaga et le navet pour la répression de la mouche du chou; du 17 mai 2024 au 16 mai 2025.

Les étiquettes des produits sont presque toutes disponibles sur le [site de recherche de Santé Canada](#).

Il est aussi à noter que le MAPAQ a soumis une demande d'homologation d'urgence pour le SPIN-AID dans la betterave potagère, mais que celle-ci a été refusée, car les risques pour la santé et l'environnement d'un des produits de la formulation ont été jugés inacceptables par l'Agence de Règlementation de la Lutte Antiparasitaire (ARLA).

Systèmes fermés nécessaires lors de l'utilisation de certains pesticides

Le MAPAQ souhaite informer les producteurs utilisant le [LOROX L](#) (linuron), le [Bravo ZN](#) (chlorothalonil), l'[ETHREL](#) (éthéphon) et le [SEVIN XLR](#) (carbaryl) que le mélange et le chargement de ces produits phytosanitaires requièrent désormais l'utilisation d'un système fermé. Un tel système permet de retirer le pesticide de son contenant original et de le rincer ainsi que de mélanger le produit, le diluer et le transférer avec des équipements étanches pour prévenir toute exposition.

Pour la plupart des produits, ces nouvelles restrictions ont été mises en place à la suite de réévaluations de la part de l'ARLA.

Les systèmes fermés suivants sont disponibles au Québec :

- [easyFlow Closed Transfer System](#);
- Distributeur au Québec : [Agro équipements inc.](#);
- [Goat Throat Pumps](#);
- [Distributeurs canadiens](#).

Pour plus d'information sur les systèmes fermés, consultez [Closed Transfer Systems](#) (en anglais).

Ce bulletin d'information a été rédigé par Mathieu Côté, agr. Coordonnateur provincial pour les pesticides à usage limité (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [le secrétariat du RAP](#). Édition : Marianne St-Laurent, agr., M. Sc. et Lise Bélanger (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.